Commune de Habay
Arrondissement de Virton
Province de Luxembourg

Le 13 mai 2026

IMIO012672000001293

N / Référence : S184093
Agent / Service traitant :

Maître Georges **LOCHET**
rue Sainte-Marie des Champs, 134/1
6637 FAUVILLERS

Objet : Demande de renseignements urbanistiques

Maître,

En réponse à votre courriel du 27 avril 2026, dont question et références sous rubrique, nous avons l'honneur de vous faire savoir, qu'à notre connaissance, le bien en cause :

- est inscrit en **Zone d'habitat à caractère rural** au plan de secteur intéressant la Commune de HABAY ;
- est susceptible d'être concerné par le schéma de structure communal entré en vigueur le 12 novembre 2017 (**Zone indiquée au schéma de structure** : en partie en Zone de centre villageois et en partie en Zone inadéquate à la construction dans un périmètre de risque naturel majeur);
- ne se situe pas dans le périmètre de développement urbain validé le 18 novembre 2022;
- aucun permis de lotir n'a été délivré ;
- aucun certificat d'urbanisme n'a été délivré ;
- un permis de bâtir a été délivré le 01 septembre 1993 pour la couverture du pignon ;
- ne fait l'objet d'aucune mesure de lutte contre l'insalubrité ;
- à notre connaissance, n'est grevé actuellement d'aucune servitude ;
- est soumis au règlement général des bâtisses en site rural;
- se situe en zone d'épuration collective. Le bien bénéficie d'un accès à une voirie équipée en eau, électricité et pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante, compte tenu de la situation des lieux ;
- le bien étant situé le long d'une voirie régionale, nous vous renvoyons auprès du SPW MI, Place Didier 45 à 6700 Arlon afin de vérifier s'il existe un plan d'alignement ou autre plan d'expropriation ;
- est repris dans le parc naturel de la Haute Sûre et de la forêt d'Anlier ;
- est susceptible d'être pourvu d'installations des différents impétrants ci-dessous (impétrants à informer lors de tout type de travaux) :
 - Proximus
 - Elia
 - Ores

- Voo
- Fluxys
- Commune de Habay (eau et égouts) ;

- n'est pas situé dans le périmètre d'une zone vulnérable (sévéso) ;
- est situé en zone d'inondation – aléa faible à fort ;
- ne se situe pas dans le périmètre d'une carte archéologique;
- ne se situe pas dans le périmètre d'un axe de ruissellement ;
- l'usoir se trouvant devant le bien est un usoir public imprescriptible pouvant être utilisé par tous;
- aucun arbre repris dans la liste classée par la Région wallonne, ne figure dans son périmètre. Cependant, tout arbre isolé et âgé de plus de 30 ans est réputé remarquable ;
- ne fait l'objet d'aucun classement ;
- n'est pas inscrit sur la liste de sauvegarde, ni dans une zone de protection ou site archéologique ;

Veuillez croire, **Maître**, en l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège,

La Directrice générale ff,

Sylviane WILLOT

ADMINISTRATION COMMUNALE de HABAY - Lux. -

Le Bourgmestre,

Olivier BARTHÉLEMY